

Google espionne les élèves qui utilisent ses logiciels éducatifs à l'école, et les défenseurs de la vie privée ne sont pas contents



Chacun sait que Google traque le moindre de nos faits et gestes. Mais dans le cas des élèves qui utilisent ses produits à l'école, est-ce licite ?

Avec Pascal-Emmanuel
Gobry

Les produits Google sont très répandus dans les écoles américaines. A la rentrée dernière, plus de la moitié des ordinateurs ou tablettes achetés par des établissements scolaires étaient des Chromebooks, les portables low cost de Google. Pour les écoles, Google fournit non seulement les ordinateurs à bas prix, mais des licences gratuites pour ses logiciels. De par le monde, plus de 50 millions d'élèves et professeurs utilisent des offres du géant californien.

Mais l'Electronic Frontier Foundation (EFF), groupe qui défend entre autres la vie privée en ligne, n'est pas contentes [selon Andrea Peterson du Washington Post](#). En effet, les données des élèves qui utilisent ses ordinateurs et ses logiciels sont utilisées par la marque californienne. Tous les sites web récoltent des données d'usage. Ces dernières peuvent être utilisées pour cibler de la publicité, mais également tout simplement pour améliorer la performance et la qualité d'un site. Google se défend en rétorquant que les données sont anonymes, que ses pratiques sont conformes à la loi, et que l'entreprise protège les données de ses utilisateurs. Google ne fait, en somme, rien à ces élèves qu'il ne fait pas au reste des utilisateurs qui utilisent les produits et services Google toute la journée.

Là où il y a une différence, selon l'EFF, c'est que les accords que Google passe avec les rectorats de l'enseignement public américain stipulent que les élèves n'ont pas le droit de se désengager. La plupart des produits Google proposent une option pour se désengager du suivi anonyme, et là Google imposerait que les élèves n'aient pas cette option. Et les parents ne sont pas consultés avant que leurs enfants utilisent ces logiciels--lorsque l'école achète les ordinateurs, les élèves sont obligés de les utiliser. Donc certains parents n'ont pas le choix. L'EFF a déposé une plainte auprès de la FTC, une autorité indépendante de l'Etat américain.

Selon l'EFF, Google utilise les activités en ligne des utilisateurs de ses ordinateurs pour construire un profil pour chaque personne dans ses bases de données pour ensuite cibler des publicités vers eux. Les Chromebooks ont également une option, Chrome Sync, qui permet d'exporter son historique de navigation et ses préférences de navigateur d'un navigateur à l'autre ; selon l'EFF, cela violerait une convention passée par Google pour protéger la vie privée (Google répond que ce sont les écoles qui décident si les élèves utilisent Chrome Sync ou non).

A la suite de la déclaration de l'EFF, Al Franken, sénateur du Minnesota de gauche, a sommé Google de s'expliquer. Susan Molinari, vice-présidente de Google en charge des politiques publiques et des relations gouvernementales, [a expliqué](#) que Google collecte en effet des données sur les utilisateurs de ces ordinateurs et services, mais que ces données sont uniquement utilisées pour améliorer le service, mais ne sont pas collectées à fins publicitaires.

Google maintient qu'il ne viole pas sa convention sur la protection de la vie privée. Cette convention fut passée entre Google, le

Software and Information Industry Association, un groupe représentant les entreprises de technologie, et le Future of Privacy Forum, un groupe de réflexion, pour fixer des règles sur la protection de la vie privée en ligne. Les deux autres groupes ont critiqué l'interprétation de cette convention qu'a fait l'EFF. Pour l'universitaire et juriste Kristian Stout, [qui a rédigé un long article détricotant la situation](#), Google est "puni pour avoir fait une bonne chose." Google a volontairement choisi de prendre partie à une convention-cadre pour fixer des règles en matière de vie privée. En l'occurrence, la plupart des activités reprochées à Google--récupérer anonymement des données pour améliorer ses produits et services--sont des activités qui sont devenues monnaie courante dans l'économie du 21ème siècle.